

ACTION

INTEGRATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

MISSION

MANAGEMENT RSE

Réf. Schéma

40 - Affirmer l'OTI comme structure à mission
24 - Accompagner les pros dans l'accessibilité de leur offre

Budget

RH €

ETP

Echéance

Toute l'année

Contexte

Dans le cadre de sa démarche RSE, non contraint par la réglementation compte tenu de ses effectifs (moins de 20 salariés sur 5 ans), l'OTI est soucieux de pouvoir contribuer à l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de la structure.

A fortiori parce que personnellement touché par le handicap invisible, l'OTI répond de facto à la règle et souhaite contribuer de manière active au mieux vivre ensemble et au sujet de l'intégration.

Objectif

Changer le regard sur le sujet du handicap en interne, et offrir des opportunités d'intégration aux travailleurs en situation de handicap.

Indicateurs de réussite

Accueil régulier de personnes en situation de handicap "visible" - a minima une fois par an

Déroulé

- Poursuite de la participation au Duo'Day : Une journée de stage découverte en entreprise, non rémunérée, pour toutes personnes en situation de handicap. L'opération est pilotée par l'ALGEEI en collaboration avec le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles. DuoDay s'inscrit dans la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, partout en France et en Outre-mer.

- Recrutement de personnel concerné ?

Parties prenantes

Risques anticipés

Compréhension et adhésion à la démarche

Résultats

- Une stagiaire touchée par un TSA accueillie dans le cadre de Duo Day depuis la plateforme nationale, avec retour dyturambique quand à l'opportunité offerte et la bienveillance de l'équipe
- Un saisonnier intégré à l'équipe pendant 7 mois

Enseignements

L'intégration de personnes souffrant de TSA sur du moyen-terme est une expérience collaborative riche dont l'impact doit être encadré pour le bien être de tous : formation interne au-dit handicap, mise en place de mesures d'accompagnement potentielles (environnement de travail, temps d'accompagnement, temps de délivrance du service.)

